

ANNECY, LUNDI 23 JUIN 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental apporte une aide exceptionnelle d'urgence de 100 000 € à destination de la Commune d'Annecy

A la suite de l'incendie qui a détruit l'école des Teppes à Annecy dans la nuit du samedi 21 juin 2025, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, accompagné de nombreux Conseillers départementaux, s'est rendu sur place ce jour afin de témoigner son soutien à la Commune d'Annecy et d'annoncer le versement d'une aide exceptionnelle d'urgence de 100 000 €.

Cette visite a été l'occasion de saluer l'engagement des sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Savoie mobilisés pour faire face à cet incendie.

Lundi 23 juin, l'Assemblée départementale réunie en Commission permanente, a voté une aide exceptionnelle à la Commune d'Annecy. D'un montant de 100 000 €, cette aide vise à soutenir les familles et la Commune d'Annecy et les accompagner dans les suites de cette catastrophe.

En complément, le Département mettra à disposition cinq modules Algeco, pouvant accueillir chacun une classe, ainsi que du mobilier scolaire (tables, chaises, etc).

Par ailleurs, le Département est fortement impliqué dans le quartier des Teppes avec la présence de sa Direction Territoriale du bassin annécien, qui accompagne de nombreuses familles et bénéficiaires du RSA.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)